



Motion du CHS-CT du 5 avril 2019 (seconde convocation)

Depuis le 28 janvier 2019 les agents du département se mobilisent pour obtenir de la visibilité et s'angoissent des projets que vous faites remonter à notre Direction Générale.

Le 22 mars dernier, dans cette même salle, une cinquantaine d'agents et d'agentes sont, encore une fois, venus chercher des réponses auprès de leur Directeur pour apaiser leur mécontentement et/ou leurs inquiétudes.

Le 22 mars dernier l'intersyndicale départementale a boycotté le CHSCT. Discuter budget sans connaître précisément le dessein que vous nous avez choisi, discuter hygiène, sécurité et conditions de travail alors que le département s'angoisse et que vous vous obstinez à ne pas répondre à quoi bon ?!

Le 22 mars dernier nous vous avons rendu du temps afin que vous puissiez lire les nombreux messages écrits spontanément par les agents du département sur le registre du CHSCT. L'avez-vous fait ?

Le 22 mars dernier nous vous avons rappelé que vous vous deviez d'y répondre. Avez-vous commencé ?

Devons-nous vous rappeler encore une fois, qu'en votre qualité de Président du CHSCT, vous êtes garant de la santé physique et morale de vos agents.

Vous entendre dire que ces écrits doivent être de simples « copié-collés » d'un mot d'ordre émanant des organisations syndicales est tout simplement scandaleux !

Vous vous obstinez à être loyal envers votre hiérarchie et envers notre Ministre mais à quel prix pour vos agent.es ou pour quel montant sur votre future fiche de paye ?

Depuis des semaines maintenant les agent.es du Pas-de-Calais réclament votre respect. Si, votre respect, ils ne peuvent l'acheter, nous vous rappelons, qu'au quotidien, ce sont les agent.es du Pas-de-Calais qui, par l'exercice de leurs missions et par leur conscience professionnelle, vous garantissent la reconnaissance de votre hiérarchie !

Face à la force des mots tirés du registre du CHSCT vous ne pouvez rester sans réponse. Vous ou Monsieur Darmanin, qui semble-t-il sera le porte-parole de vos projets !

Pas facile de devoir loyalement communiquer sans annoncer pour laisser le « grand rôle » à Monsieur le Ministre ! Un exercice, sans doute, épuisant moralement, aussi nous vous rappelons le chemin, Monsieur le Président, Ulysse 62/ colonne de gauche intitulée conditions de vie au travail/ registre en ligne. Il ne tient qu'à vous de faire part des risques psycho sociaux que vous encourez à tenir ce rôle plus que délicat, à charge à notre Directeur Général de vous répondre, qui sait ?!

Chaque service ou agent vous ayant fait part de son mal-être ou de ses craintes sur l'avenir des missions de services publics méritent une lecture attentive et surtout, une réponse éclairée et honnête. Aujourd'hui, jour d'instance, nous savons compter sur votre totale attention aussi nous vous proposons de vous lire quelques morceaux choisis :

« Malaise, stress anxiété », alors qu'on développe les sensibilisations à la santé et à la sécurité au travail,

sentiment de n'être que des pions,

la morosité générale a atteint un summum,

sentiment de mépris et de méconnaissance de la Direction,

le regret de la perte du sens du service public,

déshumanisation de la considération des agents.

Comment continuer à travailler sereinement quand toutes les conversations tournent autour de l'avenir ?

L'avenir est sombre et le manque de visibilité est générateur d'angoisse.

La dégradation permanente de nos conditions de travail, le sentiment d'être trahi et abandonné, le harcèlement au quotidien, la nécessité impérieuse d'informer notre directeur de l'inquiétude et du mal-être.

Pourquoi les usagers auraient une bonne opinion des agents de la DGFIP quand nos dirigeants n'ont aucune considération pour nous ?

Un carnage organisé par notre propre hiérarchie.

Votre manque de communication génère une inquiétude grandissante dans tous les services.

Y'a-t-il un avenir pour la DGFIP ?

Nos missions dans le privé coûteraient toujours plus pour toujours moins de services rendus. Les expériences du passé et d'autres pays européens l'ont maintes fois prouvé. Plus d'argent dépensé pour les citoyens, mais également pour les collectivités et l'Etat, qui lui aussi utilise ses propres services.

Quel devenir pour nos familles et pour nos enfants ?

Nous en venons à avoir honte de la façon dont Bercy nous demande de traiter l'utilisateur !

Nous ne recevons aucune information, rien, comme si nous étions totalement inutiles et sans intérêt. Des méthodes indignes de destruction massive sans aucune concertation alors que l'on veut encore croire à notre utilité, à nos missions de service public.

Nous ne voulons pas devenir des machines, nous ne voulons pas qu'on détruise notre statut, nous voulons que l'on nous respecte et que l'on respecte nos collègues et nos concitoyens.

Un dédain voire un certain mépris existe de la part de la Direction.

On nous donne plus l'occasion de faire notre travail correctement ! Remettons l'humain au cœur de nos priorités.

Le dialogue et l'écoute ne sont-ils pas essentiels pour une plus grande sérénité et efficacité des agents au travail ?

Notre direction devrait nous protéger du démantèlement, nous sommes tous au bout du rouleau.

Derrière chaque agent il y a un être humain qui a aussi une vie personnelle et un environnement familial qui l'aident à tenir.

Nous sommes fatigués, anxieux, tourmentés par vos décisions et choix. Il est grand temps de repenser à l'humain dans votre gestion.

Comment voulez-vous que le travail se fasse dans de bonnes conditions quand l'avenir est incertain.

Faut-il que la fonction publique devienne un nouveau France Telecom, avec à la clé dans le meilleur des cas des dépressions, dans le pire une issue fatale ?

Vous avez la chance d'avoir une équipe dévouée au service public avec une conscience professionnelle à toute épreuve malgré le peu de considération de nos hiérarchies départementales et nationales.

Cette situation pourrait déboucher sur des issues dramatiques.

La Direction propose, pour le bien de la planète, de remplacer les gobelets en plastique par des verres mais se soucie peu de nous faire parcourir des kilomètres pour rejoindre un autre lieu de travail.

Ne nous laissez pas dans l'ignorance M. le Directeur et sachez que l'angoisse et le stress peuvent découler sur des situations dramatiques.

Nous sommes épuisés physiquement et mentalement tant par nos conditions de travail que par la perspective de leur dégradation accélérée et imminente.

Nous subissons déjà beaucoup au quotidien et les incertitudes qui planent sur notre avenir et nos missions augmentent encore plus les questions et le stress.

Je suis pressée de vieillir et de partir.

Aucune reconnaissance, aucun respect, nous ne sommes pas des pions.

Les agents réclament une complète transparence de la part de la Direction départementale.

Nous nous sentons dévalorisés, déconsidérés.

Faut-il des suicides ?

Il ne faudrait pas que le syndrome France Telecom s'installe.

Ce silence volontaire et le fait de laisser les agents volontairement de côté sont inacceptables.

Il est temps de communiquer et d'arrêter de laisser vos agents dans le doute et le stress.

Il apparaît donc urgent de reprendre le chemin du dialogue et du respect de ces femmes et hommes qui n'ont cessé de rendre meilleur le service public.

Notre santé est en danger, il est urgent de réagir.

Il faut ajouter à cela un sentiment d'insécurité au travail, de stress, de désarroi, d'angoisse, d'abandon ou encore de colère et de rancune. »

Vos agents, dans le registre ou via des fiches de signalement, expriment leur peur de l'avenir, leur colère face à votre mépris, ou leur doute face aux bienfaits de vos projets de démantèlement sur l'amélioration du service public rendu. Et non, ils ne sont ni téléguidés, ni poussés à le faire. Ils agissent de leur propre initiative eu égard à leurs sentiments personnels et à leur peur de l'avenir.

Votre réponse nous la connaissons : vous n'avez pas le droit de communiquer auprès des premiers intéressés. Pourtant notre Ministre se promène et ne se prive pas d'annoncer de nouvelles réformes au commun des mortels.

Encore un manque de respect envers les agents de la DGFiP, et une loyauté qui a l'air de ne fonctionner que dans un sens.

A votre mépris s'ajoute donc celui du gouvernement, qui, en réponse au mouvement social à la DGFiP, ne fait que critiquer le fonctionnaire :

- **Marre d'entendre dire qu'on ne fait pas nos heures** alors que le Tableau de Bord de Veille Sociale et le bilan social disent le contraire.

En 2017, les écristements horaires des agents de la DGFiP représentaient 249 ETP et le nombre de jours mis sur un CET 1416 ETP soit au total 1 665 ETP.

- **Marre d'entendre dire qu'on est souvent malade.**

Pas plus ni moins que d'autres secteurs et je dirai à qui la faute en ce moment ?

Est-ce que l'instauration d'un jour de carence a amélioré les choses ?

Comment peut-on expliquer le nombre de CLM et CLD qui augmente ?

Le pourcentage d'agents déclarant au moins un jour d'absence pour congé maladie au cours d'une semaine donnée est de 2,9% dans la fonction publique d'État, chiffres à comparer avec le secteur privé. Nous ne sommes pas là pour comparer, un arrêt donné par un professionnel de santé ne peut être que nécessaire.

Selon la même logique une déclaration d'accident de service physique ou psychique déposée par un agent ou par un médecin traitant doit obtenir la même considération.

Toutes fiches de signalement méritent qu'on s'y intéresse sans jugement de valeur.

Enfin, toute inscription au registre du CHSCT quel qu'en soit l'objet, mérite d'être traitée.

- Marre d'entendre dire qu'on est trop payés.

M. Darmanin sur RMC TV estime qu'à 4 000 euros par mois on n'est pas riche et qu'on peut avoir des difficultés de paiement. Imaginez le nombre d'agents des finances publiques du Pas-de-Calais qui peuvent donc connaître des difficultés financières à ce jour. Qu'en sera-t-il demain quand vous délocaliserez nos missions ?

Et puis rappelez-vous on est déjà mis au pilori depuis 10 ans avec le gel du point d'indice alors que l'inflation est de l'ordre de 1,85 % fin 2018.

- Marre d'entendre dire que l'État n'a pas su former les agents publics.

Nous vous renverrons tout simplement Monsieur le Directeur au bilan 2018 de la formation professionnelle à la DDFiP du Pas-de-Calais présenté hier en CTL...

Oups les organisations syndicales ont boycotté et à ce jour il n'a pas encore été présenté du coup nous nous trouvons, pour des raisons de confidentialité, dans l'impossibilité de communiquer des chiffres récents !

- Marre d'entendre dire qu'on s'ennuie sur nos postes.

La mobilité a toujours été une réalité dans notre administration. Combien d'agents à la sortie d'un concours sont allés « repeupler » une région autre que leur région d'origine ? Combien d'agents ont un parcours professionnel diversifié ou ont dû remettre en cause régulièrement leur méthode de travail suite aux réformes.

Nous avons passé, comme vous, un concours pour entrer dans cette administration, nous connaissions les conséquences et les risques de mobilité, et, fiers de rendre un service d'intérêt général, nous avons accepté de jouer le jeu.

Tous les agents de la DGFIP n'ont pas les moyens d'assumer une distance géographique certaine entre leur domicile et le lieu d'exercice de leur mission sur du long terme.

Pas la peine de nous sortir l'argument du télétravail ou du travail à distance, ils ne répondront pas à toutes les situations de détresse et ne contribueront qu'à isoler les agents sur des missions qu'ils ne pourront maîtriser en totalité.

Et bientôt, nous prendrons connaissance dans la presse du dernier privilège des agents des finances publiques : « et en plus ils ne payent pas d'impôts ! » A non, ça, la légende urbaine le dit déjà !

Vous tentez, par des effets de langage et via vos responsables de services, de rassurer vos agents.

Vous tentez de rassurer vos élus locaux en leur faisant croire que les informations reçues ne sont que des mensonges de syndicalistes anxiogènes, en les invitant à ne pas grossir nos manifestations ou rassemblements.

Pourtant le mal-être est croissant et vos interventions ne rassurent pas bien au contraire...

Vous avez pu dérouler une longue et belle carrière au sein de notre administration, pour certains, tout dernièrement vous avez encore eu le loisir d'obtenir une mutation choisie, et vous aurez, prochainement, pour d'autres, le plaisir d'embrasser une « nouvelle carrière » : la retraite.

Laissez-nous le loisir d'en faire autant.

Nous avons débuté, comme vous, dans une administration garante de l'intérêt général, dans laquelle nous pensions pouvoir évoluer fonctionnellement et/ou géographiquement et qui nous permettrait de garantir suffisamment notre avenir et l'avenir de nos enfants. Aujourd'hui nous ne sommes plus sûrs de rien et encore moins d'avoir le loisir de bénéficier d'une retraite en bonne santé !

Vous l'aurez compris nous ne siégerons pas aujourd'hui, persuadés que la concertation avec les organisations syndicales est actuellement faussée.

Nous nous permettrons néanmoins quelques avis sur les sujets du jour :

- **télétravail** : si la concertation est la même que lors du CTL à quoi bon ? Une chose au moins nous espérons que les agents qui ont ou qui reçoivent actuellement les décisions d'acceptation ou de refus sont bien informés de leur droit de saisir la CAPL, dans quel délai et sous quelle forme ?

- **la note d'orientation préconise (nouveau 2019) de lutter contre les violences sexuelles et sexistes au travail** : ne soyons pas frileux à en parler pour prévenir, traiter et sanctionner. Soyons imaginatifs dans le cadre de la prévoyance, plus on en parlera plus les comportements malveillants seront dénoncés ou changeront. Beaucoup d'associations reconnues nationalement animent des séances d'information et de prévention, sollicitons-les et organisons des actions de prévention concrètes et utiles !

- **actions de formation** : la circulaire Fonction Publique du 2 octobre 2018 relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours porte sur la mise en œuvre de l'objectif du gouvernement de former 80 % des agents aux gestes de premiers secours avant le 31 décembre 2021.

Cette sensibilisation de 2 heures relève par principe et par nature de la dotation globale de fonctionnement, bien que le sujet, nous vous l'accordons, relève du CHSCT. De plus, nous espérons que l'objectif de l'administration n'est pas de remplacer les formations de 2 jours organisées actuellement par le CHSCT.

- **propositions d'utilisation des crédits 2019** : nous serons brefs : il est grand temps d'attendre... Avec plus de visibilité nous dépenserons sans doute plus intelligemment, Des exemples de fait, refait et défait au fil des réformes qui changent nous en avons que trop connus.

Nous espérons réellement que le dialogue social reprenne sereinement et de la manière dont nous l'entendons c'est-à-dire avec écoute et mise en application de nos recommandations.

Aussi, nous vous demandons dès maintenant d'envisager l'inscription à un ordre du jour prochain le sujet suivant « mise en place d'une permanence à la MSAP postale d'Etaples ».

Au plaisir de dialoguer, d'être écoutés, entendus et respectés. Sans chantage aux suppressions d'emplois comme on pu le ressentir certains collègues lors de vos dernières visites sur site.

Les représentants de SOLIDAIRES Finances

Catherine VERDAUX et Laurence MOUTIN-LUYAT, *titulaires*

Marine CAILLERET et Philippe LESTIENNE, *suppléants*

